

03.05.2012 - 14:12 Uhr

Améliorer le droit de participation des employés - le Conseil national reconnaît-il les signes des temps?

Zürich (ots) -

Notre pays, modèle de démocratie, est un pays en voie de développement lorsque qu'il s'agit, dans les entreprises, de donner aux employés le droit de collaboration. Aujourd'hui, le Conseil national a la possibilité d'y remédier. Il vote deux motions de la Conseillère nationale Susanne Leutenegger Oberholzer qui ont été élaborées en collaboration avec les Employés Suisse. "Renforcer les droits de participation des travailleurs" et "Comités d'entreprise européens. Mettre sur un pied d'égalité salariés suisses et salariés européens". La première intervention a pour objectif de conférer à tous les employés de bons droits de participation - de nos jours, les différences entre les branches et les entreprises sont énormes, La deuxième intervention souhaite mettre sur un pied d'égalité les représentants des employés en Suisse et en Europe, ce qui n'est pas garanti aujourd'hui.

Les Employés Suisse attendent du Conseil national qu'il reconnaissse les signes du temps. Deux exemples tirés de l'industrie pharmaceutique montrent très clairement quel apport considérable une coopération institutionnalisée et un partenariat social vécu peuvent apporter. Chez Novartis, dès l'annonce de la réduction massive des effectifs, des entretiens ont été menés et des solutions vivables rapidement trouvées. De nombreux emplois ont pu être sauvés. Merck Serono n'a même pas de représentation du personnel en guise de contact. Trouver des solutions est donc d'autant plus difficile, ardu et pénible. Il est très peu sûr que l'on puisse sauver beaucoup d'emplois.

Quel que soit le résultat de la votation au Conseil national, les Employés Suisse continueront de s'engager en faveur d'une amélioration du droit de participation. Les idées ont été développées et sont prêtes.

Les Employés Suisse sont l'organisation des employés la plus importante des branches MEM (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux) et Chimie/Pharmacie. Environ 24 000 employés y adhèrent. Les Employés Suisse sont nés de la fusion des deux associations Employés affiliés VSAM (MEM, fondée en 1918) et VSAC (Chimie, fondée en 1993). Pour de plus amples informations sur les Employés Suisse: www.employes.ch.

Contact:

Hansjörg Schmid, Communication Employés Suisse,  Tél. 044 360 11 21, Portable 076 443 40 40

Reto Liniger, Communication Employés Suisse,  Tél. 044 360 11 24, Portable 079 467 22 77

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100717685> abgerufen werden.